

## WORKSHOP ECLAS/LE : NOTRE, VERSAILLES, 2009



**La recherche dans les écoles de paysagistes en Europe.  
Éléments à retenir**

**Par Pierre Donadieu**

Du 2 au 5 avril, a été organisé à l'ENSP de Versailles le workshop ECLAS. Il a réuni environ 124 participants de 77 universités situées dans 38 pays européens et non européens (notamment des États-Unis, du Canada et du Brésil). Ce texte fait état des conférences et de l'exposition de posters consacrés à la recherche en architecture du paysage dans les écoles européennes. Il tient également compte des résultats des journées inter-écoles françaises de paysage de Marseille des 8 et 9 juin 2009.

Quels sont aujourd'hui l'état et la nature de la recherche dans les écoles européennes qui forment des architectes paysagistes ? Grâce aux travaux récents des réseaux LE : NOTRE (ECLAS) et TOPIA (écoles françaises de paysage), les enseignants savent en 2009 qu'il existe au moins cinquante formations doctorales dans cette discipline académique et qu'environ 350 doctorants sont inscrits dans ce domaine dans les universités des 47 pays du Conseil de l'Europe<sup>1</sup>. Au moins 150 formations de master ou au niveau du master conduisent à ces formations doctorales encore discrètes. Pourtant, en dépit d'un nouveau cadre institutionnel qui traduit les réformes en cours de l'enseignement supérieur en Europe issues du processus de Bologne (1999), les contenus et les démarches de la recherche en architecture du paysage (*landscape architecture, landscape design, landscape planning, landscape management, etc.*) restent flous.

### A - Quels types de recherches en architecture du paysage ?

Ce que disent 16 posters exposés lors du workshop ECLAS de Versailles

Les organisateurs du workshop ECLAS à Versailles en avril 2009 ont souhaité que les écoles puissent exposer sous forme de posters des travaux faisant état de ce que les enseignants considèrent comme des recherches dans leur domaine. Toutes ces écoles ont en commun la démarche de conception de projet de paysage. C'est donc sur ce thème que les participants ont été conviés à présenter un poster résumant une étude de cas représentative de la posture de recherche des enseignants et des étudiants de leur école.

Seize posters concernant sept pays européens ont été envoyés. Ils représentaient trois écoles françaises (Versailles, Blois, Lille), et une école dans chacun des pays suivants (Belgique, Tchéquie, Roumanie, Brésil<sup>2</sup>, Pologne, Lituanie, Turquie). Sept des seize posters étaient issus de la France pays organisateur du workshop. Un peu plus d'un tiers d'entre eux correspondaient à des travaux d'ateliers d'étudiants de dernière année ou d'avant-dernière année d'études de paysagiste. Bien que l'échantillon soit peu représentatif des 47 pays européens concernés, il est possible de l'analyser et d'en tirer quelques conclusions sur les tendances actuelles.

<sup>1</sup> Notamment à Edinburg, Hanovre, Vienne, Versailles, Florence et Wageningen.

<sup>2</sup> Le Brésil, pays non européen, était présent au titre des activités de LE : NOTRE dans le cadre d'Erasmus Mundus. Il a été inclus dans l'analyse.

## Deux catégories de recherches

Telles qu'elles apparaissent sur les posters et dans les textes résumés qui les accompagnent, les activités de recherche relèvent de deux catégories de productions de connaissances.

La première concerne des recherches ayant recours à des concepts des sciences, c'est-à-dire à des démarches intellectuelles qui mobilisent des idées permettant d'interpréter rationnellement, avec l'appui de preuves, des faits donnés à comprendre. Dans le domaine de l'architecture du paysage, les disciplines scientifiques auxquelles il est fait appel sont nombreuses, et les concepts sont issus essentiellement des sciences de l'homme, de la société, de la vie et de la nature, ainsi que des sciences de l'ingénieur. Nous verrons que ces démarches scientifiques sont rarement celles des auteurs des posters. En revanche, les résultats des travaux scientifiques sont utilisés pour répondre à des questions posées par l'aménagement d'un espace. Leurs vérités, falsifiables au sens de K. Popper (1902-1994), fondent ou inspirent l'idée de projet telle qu'elle apparaît dans la catégorie suivante.

Dans la seconde catégorie, les auteurs des posters ont recours en effet à des concepts de projets de paysage. Dans un premier cas, le concept de projet ne s'inscrit pas dans une démarche scientifique, visant à produire des vérités universelles partageables et vérifiables. Il exprime une idée qui fonde la cohérence et la pertinence de la réponse de projet, là où la question de l'aménagement d'espace est posée. Pour le justifier comme pour le mettre en oeuvre, il est requis en général des connaissances scientifiques et techniques universelles ou prétendant l'être. Le concept professionnel propre au projet de paysage a recours à plusieurs catégories de savoirs les uns savants, les autres idéologiques. Ils visent à construire un sens partageable des espaces aménagés.

Dans le second cas, le concept, à visée universelle, peut être appliquée à plusieurs types de projet dont il donne l'orientation, notamment éthique ou esthétique. Débattu par la communauté scientifique, discuté par les épistémologues, il peut acquérir une opérationnalité en tant qu'agent de production de connaissances nouvelles relatives au site considéré. C'est le cas par exemple des concepts d'infrastructure paysagère et d'intervention minimaliste.

## B - Des recherches scientifiques par les chercheurs<sup>3</sup>

Deux situations différentes doivent être distinguées. Soit les projets de paysage (ou d'architecture) étudiés ont été réalisés, et se prêtent alors à une analyse prenant comme objet les réalisations faites par ou avec le concours de paysagistes. Soit les projets n'ont pas été réalisés et le travail d'analyse concerne les documents graphiques et écrits laissés par les auteurs.

### *Des recherches sur des projets réalisés*

La recherche sur les « Grands ensembles urbains de logements » en France est réalisée par trois enseignants-chercheurs: Bernadette Blanchon (ENSP Versailles), Denis Delbaere (Ecole nationale supérieure d'architecture et du paysage de Lille, et Jorn Garleff (historien, Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles)<sup>4</sup>. Elle s'inscrit dans un programme de recherche scientifique sur les pratiques paysagistes en France dans la période 1940-1980. La recherche mobilise le concept de projet de paysage comme outil d'interprétation de ce mode d'urbanisme, dans la mesure où l'idée d'une qualification des sites construits par des paysagistes, des architectes ou des ingénieurs était introduite ou potentielle dans ces projets.

Cette étude examine 275 grands ensembles français répartis sur toute la France, et s'appuie à la fois sur un corpus d'articles parus à l'époque dans la presse professionnelle, sur un travail d'analyse cartographique et sur des recherches en archives pour quelques cas exemplaires.

<sup>3</sup> Dans ce texte, un chercheur est une personne qui est titulaire d'un doctorat de recherche et qui est susceptible d'exercer le métier de chercheur ou d'enseignant-chercheur dans le cadre d'un emploi privé ou public.

<sup>4</sup> B. Blanchon est architecte et maître de conférences en histoire de la ville à l'ENSP de Versailles. D. Delbaere est paysagiste, docteur en géographie, et maître assistant à l'ENSAP de Lille.

Ici, le travail de recherche « permet de faire émerger un projet de paysage oublié, voire jamais aperçu. D'une certaine manière, le projet est ré-inventé sur la base d'un travail qui relève parfois de l'archéologie du paysage ». La mise en évidence de la valeur paysagère<sup>5</sup> de certains grands ensembles a pour visée opérationnelle la patrimonialisation de certains sites afin de limiter, voire de stopper, certains travaux de démolition dans des quartiers en cours de restructuration présentant des qualités paysagères inaperçues ou inexploitées dans les projets urbains.

De manière comparable, le travail de Laurence Kimmel<sup>6</sup> porte sur la critique d'œuvres artistiques, architecturales et paysagistes à partir de démarches phénoménologiques. Elle analyse des œuvres, notamment celle des paysagistes de l'Agence TER à Genève réalisé en 2005 et des architectes paysagistes Carme Fiol et Carlos Ferrater à Barcelone. En décrivant et en soulignant l'agencement interne des lieux, elle indique comment les formes du projet s'inscrivent dans différentes échelles spatiales du site aménagé.

Dans le cadre d'études comparatives historiques ou esthétiques, ces deux recherches créent des connaissances nouvelles, la première pour dégager les singularités paysagistes de certains « grands ensembles urbains » historiques en France, la seconde afin de disposer d'éléments plastiques et historiques permettant de fonder ou de renouveler une critique des œuvres architecturales et paysagistes.

### **Des recherches sur des projets paysagistes non réalisés**

Le travail de recherche de Nolween Nicolas<sup>7</sup> s'inscrit dans une première année de thèse de doctorat au LAREP (ENSP Versailles), intitulé : Pourquoi et comment la marche, et plus généralement la pratique d'un site, est-elle un outil du projet de paysage ? Cette thèse s'oriente « sur l'étude distanciée du projet de paysage, pour soutenir et valoriser la part de recherches qui structurent ces pratiques atypiques (...) en donnant lieu à des expérimentations de méthodes et d'outils par l'action de projeter ».

Le poster montre la mise en place de l'analyse comparative de quatre travaux de diplômés de dernière année des études de paysagiste DPLG<sup>8</sup> : analyse des ambiances sonores à pied à travers le site (une carrière) à Pléréhel (Bretagne) et au Tréport ; sensations éprouvées au cours d'un parcours aérien en parapente au dessus des Grandes Causses de Millau ou d'un parcours pédestre dans un estuaire des cotes atlantiques.

Dans ce cas, la jeune chercheuse met au point un protocole original d'analyse comparative qui vise à faire comprendre comment les pratiques de l'espace qui impliquent les cinq sens du corps, et non seulement la vue, sont à l'origine des intentions projectuelles. Celles-ci devraient être différentes selon la nature des pratiques impliquant le corps sensible et celle des sites concernés.

Cette recherche doctorale est faite par une paysagiste conceptrice. Elle diffère, dans son mode opératoire, de celles qui sont faites par des scientifiques et auxquelles s'adossent le plus souvent les concepteurs de projets de paysage

### **Des recherches faites par des scientifiques**

Sur les posters et dans les résumés qui les accompagnent, les concepteurs de projets de paysage ont recours à des résultats de recherches scientifiques qu'ils n'ont en général pas produits eux-mêmes.

Pour décrire les caractères physiques, généraux et particuliers d'un site, ils ont en général recours aux

<sup>5</sup> Au titre de l'histoire de la ville et de l'architecture, et des usages sociaux des sites

<sup>6</sup> L. Kimmel est ingénieur des travaux publics de l'Etat, architecte, docteur en philosophie et enseignante et chercheure contractuelle à l'ENSP de Versailles.

<sup>7</sup> Nolween Nicolas est paysagiste DPLG et agrégée d'arts plastiques, inscrite en première année de doctorat à l'école doctorale ABIES.

<sup>8</sup> Equivaut à un master d'architecture du paysage ou de paysagiste concepteur (*landscape design*)

sciences de la nature. Par exemple à l'hydrologie et au concept de nappe phréatique d'eau potable à Sao Paolo pour analyser les risques de pollution que fait encourir aux citadins l'urbanisation anarchique de la région<sup>9</sup> ; ou aux principes de l'écologie du paysage (corridor, matrice, tâche) pour restaurer la biodiversité qui est un des enjeux de la planification des usages sociaux des territoires périurbains à Vilnius (Lituanie), étude présentée par Gintaras Stauski<sup>10</sup>.

De manière comparable en Roumanie, Iona Tudora et Camil Bejan fondent leur parti de projet de réaménagement de l'espace public d'un village (*ghetto*) de gitans en Transylvanie sur les travaux des sociologues qui montrent l'échec de la normalisation brutale des logements de ces groupes sociaux. Ce parti de projet a recours au concept d'intervention minimaliste et progressive sur l'espace public « *to reach high standard construction with local labor force* ». Il s'appuie également sur les principes professionnels du *landscape urbanism* en proposant trois couches (*layer*) de propositions relatives à l'équipement sanitaire collectif, à la santé publique et au cadre de la vie sociale.

Ce dernier concept, d'intervention minimaliste, rappelle celui d'intervention minimale de l'architecte paysagiste français Bernard Lassus, qui indique une catégorie de réponses paysagistes distinctes de celles qui font appel à des modèles standardisés et canoniques hérités de l'histoire de la profession de paysagiste. D'un point de vue épistémologique, l'intervention minimale/minimaliste, telle que définie par B. Lassus (1999) n'est pas un concept propre à un projet particulier. C'est un concept paysagiste protoscientifique<sup>11</sup> définissant les attributs d'un type relativement nouveau d'intervention paysagiste, dont les caractères particuliers de la relation humaine à l'espace à aménager sont d'abord reconnus. Il faut donc le distinguer du concept professionnel de projet, en tant qu'idée directrice d'un projet singulier, qui peut être ou non minimaliste. Ce que nous allons préciser maintenant à partir des posters et textes présentés au cours du workshop.

## C - Des recherches par les professionnels du projet de paysage<sup>12</sup>

Le concept professionnel de projet de paysage peut être défini comme une idée, déduite d'une analyse plastique, littéraire ou scientifique du site, nourrie ou non par une expérience vécue de celui-ci, et/ou issue d'une intuition du concepteur. Répondant aux souhaits du commanditaire, et présenté sous des formes graphiques et verbales, le concept résume et concentre l'idée directrice du projet telle que celle-ci peut être communiquée au commanditaire du projet ou aux acteurs publics et privés concernés par sa gouvernance. Par définition, le concept de projet est unique et propre à la singularité<sup>13</sup> du site et au concepteur. Il ne peut être reproduit en tant que tel par un autre concepteur sur un site différent. Il ne prétend pas à un statut scientifique et donc d'universalité.

### Fondées surtout sur les connaissances historiques et archéologiques

Selon les savoirs qui sont mobilisés, plusieurs catégories de projets se distinguent les uns des autres. La plus dominante d'entre elles correspond à des connaissances surtout historiques et archéologiques. C'est un lieu de mémoire de la première guerre mondiale à Ypres en Belgique que H. Liebrecht et al.<sup>14</sup> proposent de créer. Sur le site rural de Hill 60, lieu de bataille resté intact, et du parc voisin de la

<sup>9</sup> Paulo Pellegrino, Jack Ahern and Thelma Hayasu *Green Infrastructure as a Strategy for Landscape Architecture*

<sup>10</sup> Project leader: Gintaras Stauskis, Project team: Mantas Baukus, Egidijus Jonaitis, Haroldas Lazdauskas, Gintaras Stauskis, Vilnius Gediminas, Technical University, Department of Urban Design, Vilnius, (Lithuania)

<sup>11</sup> Une protoscience est une science en cours de constitution. Elle utilise des concepts qui interrogent le réel matériel et idéal, mais n'ont pas été validés par la communauté scientifique et les pairs des chercheurs. Les résultats de la mise en oeuvre de ces concepts ne peuvent être diffusés en tant que savoirs scientifiques.

<sup>12</sup> Le professionnel du projet de paysage est un architecte paysagiste au sens de l'IFLA. Il détient un diplôme d'architecture du paysage au niveau de la licence (bachelor en trois ou quatre ans) ou du master (en deux ans en général)

<sup>13</sup> La singularité est un concept scientifique très utile pour caractériser un projet de paysage (en quoi ressemble t'il à d'autres ou non ?).

<sup>14</sup> University College of Ghent, Department of Biosciences and Landscape Architecture à Bruxelles (Belgique).

« Manor house » à valoriser, les paysagistes proposent de « capturer l'esprit du lieu » avec l'aide des archéologues. Pour parvenir à cette « prise paysagère » (au sens de A. Berque, 1986), les concepteurs proposent de planter deux haies à l'emplacement des tranchées aujourd'hui comblées. Il s'agit de rendre visible symboliquement ce qui n'est plus là, pour remémorer, à l'intention des touristes comme des habitants, le souvenir d'événements tragiques.

À Brno en république tchèque, Anna Jankova et Barbara Adamkova<sup>15</sup> proposent de réhabiliter le parc urbain de Monte Bouu (Kráví hora). En s'appuyant sur ses caractères historiques et sociologiques, elles veulent en faire un espace attractif de vie collective en plein air. Il s'agit de singulariser un espace existant de loisirs en faisant appel à la notion de "genius loci". Malheureusement, peu de détails sont donnés sur les interventions effectives qui sont proposées, ni sur les recherches que ce type de projet peut induire.

En Pologne à Sosnowiec, l'architecte paysagiste Krzysztof M. Rostanski décrit un projet pour un parc forestier (Tysiaclecia park) d'environ cent hectares. Il s'agit de transformer un espace postindustriel en lieu de loisirs, de sports et d'événements culturels. Il fait appel aux compétences d'un géographe et d'un botaniste pour comprendre l'évolution des paysages végétaux des sites industriels abandonnés. À partir de données géologiques, phytoécologiques, historiques et géographiques, les concepteurs appuient leur projet sur la mise en spectacle des ruines de mines anciennes de charbon, mais aussi sur la scénographie des reboisements, des lieux géologiques remarquables et de la végétation naturelle. Là où la valeur écologique est la plus faible, ils localisent les infrastructures d'accueil du public comme les parkings, les restaurants et les salles d'exposition. Il s'agit donc d'une recherche de singularités qui est fondée sur l'évaluation des caractères des lieux, jugés les plus attractifs pour les visiteurs, mais qui ne manifeste pas, selon le texte, de concept synthétique particulier de projet.

Différents des projets de conception d'un aménagement d'espace, sont les projets qui s'attachent à gérer les paysages et les lieux historiques pour les maintenir dans des états désirés. Réalisée en France dans le cadre de la commande du ministère de la Culture et de la Communication, celui d'Elizabeth Cereghini concerne l'« Elaboration du plan de gestion du Domaine national de Compiègne » au Nord de Paris<sup>16</sup>. La recherche concernant les méthodes et techniques d'entretien et les stratégies de rentabilité pour gérer le parc du château de Compiègne a porté sur les périodes historiques du XVIIIe au XXe siècle. Elle a été conduite pour organiser les tâches d'entretien et du personnel responsable de la gestion des espaces, ainsi que les pratiques et techniques de gestions sylvicole et horticole. Ce projet prévoit notamment, selon les principes du développement durable, et en s'inspirant des modes historiques de gestion du domaine, la gestion différenciée (fauches écologiques) des prairies et le recyclage des produits naturels dérivés (bois, déchets verts, matériaux divers).

Dans tous les cas précédents, les projets d'aménagement et de gestion s'appuient sur des savoirs en général scientifiques qui documentent surtout l'histoire des lieux et en manifestent visiblement les mémoires ancienne et récente. La résistance à l'amnésie locale est de fait constitué en principe commun d'analyse et d'action, en valeurs communes locales et régionales pour donner un sens à des lieux de loisirs qui risqueraient d'être réduits à leurs seules fonctionnalités sociales ou environnementales. Cette résistance (sociétale ou politique ?) n'est cependant pas présentée comme un concept de projet à discuter. Elle semble aller de soi et traduire logiquement une solution au « désenchantement » des lieux de la période actuelle post industrielle. Dans d'autres cas, l'espace du projet est d'abord sociétal sans nostalgie particulière vis-à-vis de la mémoire locale à raviver.

<sup>15</sup> Researchers: Jana Daňková, Barbara K. Adamková, Department of Garden and Landscape Architecture, Faculty of Horticulture in Brno, Mendel University of Agriculture and Forestry

<sup>16</sup> Elisabetta Cereghini, architecte et historienne de l'architecture et des jardins est expert – conseil en restauration des jardins historiques. Elle enseigne à l'ENSP de Versailles.

### **Fondées surtout sur des connaissances sociologiques et urbanistiques**

C'est le cas du projet « minimaliste » de réhabilitation de l'espace public d'un village gitan de Transylvanie déjà évoqué. Pour savoir si l'idée d'enclencher un processus de transformation de l'espace public avec les habitants, puis de l'accompagner pour doter ces lieux des équipements qui amélioreront réellement le bien-être des habitants, il faudrait passer aux actes. Evaluer non seulement la réalité matérielle de cette transformation, mais aussi ce qu'en disent les usagers, puisque leurs pratiques vont être transformées. Ce qui notable dans ce projet est que l'espace du projet est considéré explicitement comme un espace social où se déroulent des scènes sociales (accès à l'eau, réunion des adultes, jeux des enfants). Et non pas comme un espace à verdier et à décorer au nom d'un bien public hypothétique. Et ceci grâce à des études sociologiques dans ce domaine.

Une autre démarche de projet s'appuie sur une interprétation potentielle du site à aménager à la manière de l'interprétation d'un texte (herméneutique) et non selon les concepts des disciplines scientifiques. A Bartin (Turquie), dans le cadre d'un *Idea and design studio*, pour des étudiants de troisième et quatrième année, Denis Altay et al.<sup>17</sup> proposent aux élèves le concept de « pont » pour relier les espaces et les manières de voir la ville. « *Bridge conceptualization will allow students to create new "spatialization" possibilities, alternatives by making associations and innovative links among different territories and space/design concepts* ». Ce concept relationnel donne aux étudiants un cadre notionnel pour faire du projet de paysage un processus de défragmentation de la ville. Malheureusement, nous n'en savons pas assez dans ce texte résumé pour savoir quel mode de lecture des paysages urbains est utilisé, et comment la notion de pont donne naissance à des hypothèses de projet .

### **Fondées surtout sur des concepts professionnels de projets**

Ce type de recherche correspond d'abord à une recherche dite par le projet. Il suppose que l'outil du projet permet de poser une ou plusieurs questions relatives à l'aménagement d'un site, de formuler des hypothèses et de formaliser une réponse à ces questions sous une forme académique (plans, coupes, diagrammes, images) ou sous une forme processuelle (l'accompagnement de processus politiques, sociaux et spatiaux de production de formes territorialisées, par la production et la mise en oeuvre de règles territoriales d'usages de l'espace)

Dans le cadre également d'un atelier de projet, à l'École nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois (France), les étudiants de troisième année (J.Jacquet et al.) proposent l'aménagement d'une place dans la petite ville de Montoire-sur-Loire. Cette place est occupée par un parking, un marché bihebdomadaire et des arbres malades. Le parti adopté conduit à une distribution d'espaces multifonctionnels marqués visuellement par des formes végétales et des traitements de sols, renouvelés.

À l'ENSP de Versailles-Marseille, Thierry Kandjee et Sebastien Penformis<sup>18</sup> exposent des concepts de projet aptes à permettre la création de « *localized distribution, the creation of habitats in which the sky and underground are considered in a set of relationships* ». Le concept de – « *Thickness* »- est la dimension (la condition)« *through the ground, which defines the possibility of space for life forms* ». Le second –« *Topotypes* » - inspiré des manifestes du *Landscape Urbanism* de C. Waldheim et J. Corner (2006)<sup>19</sup> déjà évoqués, reconnaît le paysage (« en tant que construction et production ») comme une infrastructure des régions urbaines. À ce titre, le paysage devient une forme animée dont le sol et l'hydrologie jouent un rôle majeur dans le fonctionnement urbain. Ces concepts d'urbanisme paysagiste à finalités universelles (comme l'intervention minimaliste), sont illustrés par des exemples pris dans des régions urbaines en Australie et en Europe.

<sup>17</sup> Funda Butuner Sedvan Teber, Bilkent University, Urban Design and Landscape Architecture Department.

<sup>18</sup> Thierry Kandjee est architecte paysagiste et responsable d'atelier à l'ENSP de Versailles.

<sup>19</sup> Waldheim C. (édit.), 2006. *The landscape urbanism reader*, New-York, Princeton architectural Press, 295 p.

Le concept protoscientifique d'infrastructure paysagère est très proche de celui d'infrastructure verte développée par Paulo Pellegrino et al. pour les zones de protection de nappes phréatiques de Sao Paulo ou d'infrastructures naturelles inventées par les chercheurs D. Mermet et G. Barnaud pour la protection des zones humides en France.

## Conclusion

Bien que le nombre de travaux analysés soit insuffisant pour généraliser à l'ensemble de la recherche dans les écoles d'architecture du paysage, et que ce faible nombre de réponses révèle probablement un problème inquiétant de désintérêt pour ce sujet, il est possible d'en tirer quelques conclusions qui permettront d'envisager une enquête plus vaste et plus fine.

L'idée de recherche existe dans les écoles européennes, quelles que soient leur ancienneté et leurs difficultés à se positionner au niveau du doctorat. Mais elle est hétérogène, peu explicite et ses différentes acceptions suscitent des polémiques et des controverses entre paysagistes concepteurs et chercheurs.

Trois types distincts de recherche ont été repérés dans les travaux exposés :

-**des recherches scientifiques** qui fournissent des résultats généraux ou particuliers aux concepteurs via les concepts et méthodes des disciplines qui sont sollicités (géographies physique, humaine, sociale et culturelle, histoire de la ville, géoarchéologie, écologie du paysage, botanique, sociologies urbaine et rurale, science des arts visuels, de la ville, etc.). C'est le cas des recherches menés dans le cadre du LAREP de l'ENSP de Versailles.

-**des recherches fondées sur des concepts propres à la conception de projets :**

- **à portée universelle réelle ou potentielle** – protoscientifiques - (s'applique à tous les types de projets). Exemples : des concepts à portée épistémologique réelle, et qui méritent d'être mieux explicités : l'infrastructure paysagère ou verte, la trame verte, l'intervention minimale ; le lieu de mémoire. Des concepts non éprouvés, mais à portée épistémologique potentielle : le toptype ; la singularité d'un projet
- **sans portée universelle** (qui produisent des connaissances et des savoir-faire idiosyncratiques qui ne s'appliquent qu'à un seul projet). Par exemple, le concept de Jardins des retours à Rochefort du au paysagiste B. Lassus pour aménager le parc de la Corderie Royale. Ces concepts peuvent être exprimés sous formes graphiques et/ou écrites.

Formulée par les paysagistes chercheurs du réseau LE : NOTRE (Jorgensen, Bell), l'hypothèse de l'existence de recherches par (*by*) et sur (*about*) le projet de paysage semble validée mais devrait être nuancée. Il est probable qu'il existe dans les écoles européennes plusieurs formes de pratiques de géomédiation paysagiste<sup>20</sup> (ce terme remplace ici celui d'architecture du paysage peu utilisable en français) :

-des recherches empiriques faites par des professionnels paysagistes avec l'outil du projet de paysage, et requérant des concepts empiriques de projet (c'est la grande majorité). Ces concepts ne sont pas scientifiques au sens de Popper, c'est-à-dire que leurs concepts ne sont pas falsifiables, et chacun peut les croire vrais, et les partager avec d'autres, indépendamment ou non de leur rationalité et de leur caractère utopiste ou réaliste. Du point de vue de la recherche scientifique, ces recherches ne relèvent

<sup>20</sup> Conférence donnée dans le cadre du séminaire organisée par C. Chomarat-Ruiz et J. Leenhardt à l'EHESS à Paris (mai 2009) : <http://www.ehess.fr/fr/enseignement/enseignements/2008/ue/1693/>.

pas des métiers de chercheurs, mais des métiers de l'architecture du paysage (ou géomédiation paysagiste) en lien avec des commanditaires publics et privés à satisfaire.

- des recherches protoscientifiques sur les notions de paysage et de processus de projet de paysage qui produisent des concepts protoscientifiques<sup>21</sup>. Elles peuvent devenir scientifiques au sens de Popper à condition d'en éprouver la falsifiabilité. Reposant ou non sur des théories explicites, elles peuvent être expérimentales, au sens de la recherche scientifique, s'il existe des protocoles qui en précisent le cadre et la méthodologie scientifique. Cf les éditions de *Mouvance, 50 ou 70 mots pour le paysage* de 1999 et 2006, ouvrages réalisés par des paysagistes et des scientifiques.
- Des recherches scientifiques sur les territoires, lieux et processus de projets, dans de nombreuses disciplines du domaine des sciences du paysage. Fondées sur des concepts et des démarches scientifiques, elles sont utilisées pour inspirer et orienter, comme ceux de la catégorie précédente, la conception et la réalisation de projets d'aménagement et de gestion, ainsi que de politiques de paysage. Elles peuvent aussi se situer après la mise en oeuvre d'un projet ou d'une politique de paysage, par exemple pour les évaluer. Ce type de recherche est peu visible dans la plupart des écoles (département, institut) formant des paysagistes en Europe. En revanche, il apparaît dans des revues comme JoLA, Projets de paysage, Les Carnets du paysage, Landscape Journal, Landscape Research et Landscape and Urban Planning.

## D – Relation entre les types de recherche et les types de métiers du paysage (annexe 1)

Le graphique de l'annexe 1 met en relation :

- *Des recherches empiriques par le projet de paysage réalisées par des praticiens possédant un diplôme qui donne accès à une qualification professionnelle (en France le DPLG est à la fois un diplôme et un titre de qualification):*
  - Par les concepts graphiques et écrits de projet, et les concepts, scientifiques et techniques de connaissance et d'action. Elles concernent les métiers suivants : paysagiste concepteur, chef de projet (maîtrise d'ouvrage), paysagiste planificateur ; et les diplômes suivants : paysagiste DPLG, ingénieur paysagiste de Blois, Angers, Lille
  - Par les seuls concepts scientifiques et/ou techniques : ingénieur paysagiste, master (géographie, histoire, géoécologie, etc.) ; licence professionnelle
- *Des recherches scientifiques et technologiques sur le processus de projet (paysagiste et sociétal<sup>22</sup>) par des chercheurs titulaires d'un doctorat de recherche*
  - Par les concepts des géosciences et des biotechniques<sup>23</sup>.

En France la notion et la discipline universitaire d'architecture du paysage n'existent pas en raison de la protection du titre d'architecte depuis 1957. En dehors de l'Université, les paysagistes français utilisent le mot paysage pour identifier leur métier (« faire du paysage », chef de projet paysage, agence de paysage), leurs diplômes de formation actuelle (paysagiste DPLG, ingénieur paysagiste) et future

<sup>22</sup> Projet sociétal de paysage : ensemble des valeurs culturelles et sociales qui induisent la nature et le caractère des paysages construits par un groupe social territorialisé.

<sup>23</sup> Géosciences : sciences ayant pour objet l'espace matériel et la relation humaine à l'espace matériel. Ex : géographie, géoarchéologie, géohistoire, géoécologie, géoéconomie, etc ;

Biotechniques : sciences et technologies ayant pour objet la vie et les conditions de la vie humaine et non humaine.

(master et licence de paysage), et leurs organisations professionnelles (Fédération française du paysage, union nationale des entrepreneurs du paysage).

L'expression architecture du paysage (*landscape architecture*), utilisé au niveau international n'étant pas citée dans la communication faites sur les sites Internet des sept écoles françaises de paysage, il est difficile aux étrangers de comprendre le système de formation des paysagistes en France. Ce qui est aggravé par la réforme en cours des cursus européens d'architecture du paysage due au processus de Bologne, et par l'apparition des mots paysage et territoire dans de nombreuses formations liées à l'urbanisme, à la géographie, à l'écologie, à l'architecture et à l'aménagement du territoire. Situation qui est renforcée par la diversification des métiers du paysage, elle même accélérée par la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage de Florence (2000).

Pour remédier à cette confusion qui dure depuis 50 ans, il y a plusieurs solutions :

- admettre que le mot paysage n'a qu'une définition juridique, celle de la Convention européenne du paysage et le garder. Ce qui veut dire que les pratiques paysagistes ont pour objet de modifier ou de conserver les perceptions humaines d'un fragment de territoire, afin d'en modifier ou d'en conserver les caractères perceptibles. Et que les sciences du projet de paysage (de concepteur ou sociétal) ont pour objet ces pratiques paysagistes. Alors, les recherches sur ce sujet peuvent se subdiviser en plusieurs champs, notamment :

- En recherches sur la théorisation des pratiques de projet et sur la critique des projets de paysage
- en recherches sur les politiques publiques de paysage et leurs gouvernances
- en recherches mono ou pluridisciplinaires à partir des géosciences et des biotechniques sur les pratiques faisant usage de la notion de paysage

- remplacer les mots paysage et architecture du paysage par l'expression géomédiation paysagiste. Ce qui suppose que tous les praticiens deviennent des géomédiateurs, c'est-à-dire des opérateurs de la qualification du cadre de la vie humaine, qui s'appuient sur les manières de percevoir ce qui est socialement construit à cet effet (pour être perçu). Mais cela ne change rien au problème de la communication pour les étudiants et enseignants étrangers.

- utiliser l'expression architecture du paysage après négociation positive (ce qui est improbable) avec l'ordre des architectes. Malheureusement, l'expression n'est plus aujourd'hui porteuse du sens pictural qu'elle avait acquise dans l'architecture paysagiste des jardins au XIXe siècle, et qui n'a jamais été renouvelé. En langue française, elle est pratiquement inutilisable.

Il ne reste que les deux premières solutions, la première risquant de s'imposer partout en Europe parce qu'elle est portée par la Convention. C'est donc sur cette première solution qu'il faut s'appuyer, quitte à avoir recours à la seconde pour être plus précis.

Les doctorats en « paysage » auront alors à rechercher les intitulés de leurs spécialités avec l'expression sciences du paysage et des mentions (critique de paysage, politiques publiques, géoécologie, droit du paysage, etc.). Le même phénomène de spécification des doctorats a été observé dans les sciences de la santé humaine et animale. Le paysage peut donc être étudié scientifiquement en tant que processus paysagiste de qualification du cadre de la vie humaine, domaine que l'on peut considérer comme homologue de la santé chez les médecins et de l'alimentation chez les agronomes.

## E - Les conférences de Y. Luginbuhl et C. Girot

Yves Luginbühl est géographe, docteur en géographie et directeur de recherche au CNRS (LADYSS) à Paris et coordonnateur des programmes de recherches sur le paysage financés par le ministère de

l'Ecologie (MEEDDAT) depuis 1999. Il encadre des doctorats en géographie à Paris. Y. Luginbühl a présenté une conférence sur ce qu'est la recherche actuelle dans le domaine des sciences du paysage et comment elle mobilise en Europe différentes disciplines :

- des sciences de l'homme et de la société (géographies physique, humaine, sociale et culturelle, histoire de l'art et de la ville, de la ruralité et de la sensibilité paysagère, sociologie rurale et urbaine, ethnologie, droit, économie, arts visuels, sciences de l'action, etc.),
- des sciences de la vie et des biotechniques (géoécologie, écologie des populations, agronomie, sciences forestières).

Il admet deux situations de recherches scientifiques liées à un projet de paysage : celles qui l'induisent, l'inspirent et le justifient, et celles qui après mise en œuvre du projet sont déclenchés par de nouvelles questions que celui-ci fait apparaître. Il insiste sur la nécessité de repenser le projet de paysage à partir des résultats des chercheurs, et souligne que les deux métiers de paysagiste et de chercheur sont complémentaires.

Christophe Girot est architecte, architecte paysagiste (master d'architecture du paysage à l'université de Berkeley), et professeur d'architecture du paysage à l'ETU de Zurich, où il encadre des doctorats en architecture du paysage. Il a présenté l'activité de recherche de son département (institut du paysage) notamment sous la forme de projets d'aménagement routier modélisés en 3D. Ses doctorants élaborent des travaux sur le modèle des PhD anglo-américains (la présentation critique d'un champ théorique accompagnant des analyses comparées de projets et/ou l'énoncé argumenté de principes de projet relatifs à une situation paysagère).

Deux autres conférences ont été données lors du workshop. Maguelonne Dejeant-Pons (Conseil de l'Europe à Strasbourg) a rappelé les principes de la Convention européenne du paysage, notamment en matière d'éducation et de formation des professionnels du paysage (article 6). Ingrid Sarlov-Herlin (Alnarp) a précisé les rôles que les architectes paysagistes pouvaient jouer pour diffuser les principes de la Convention.

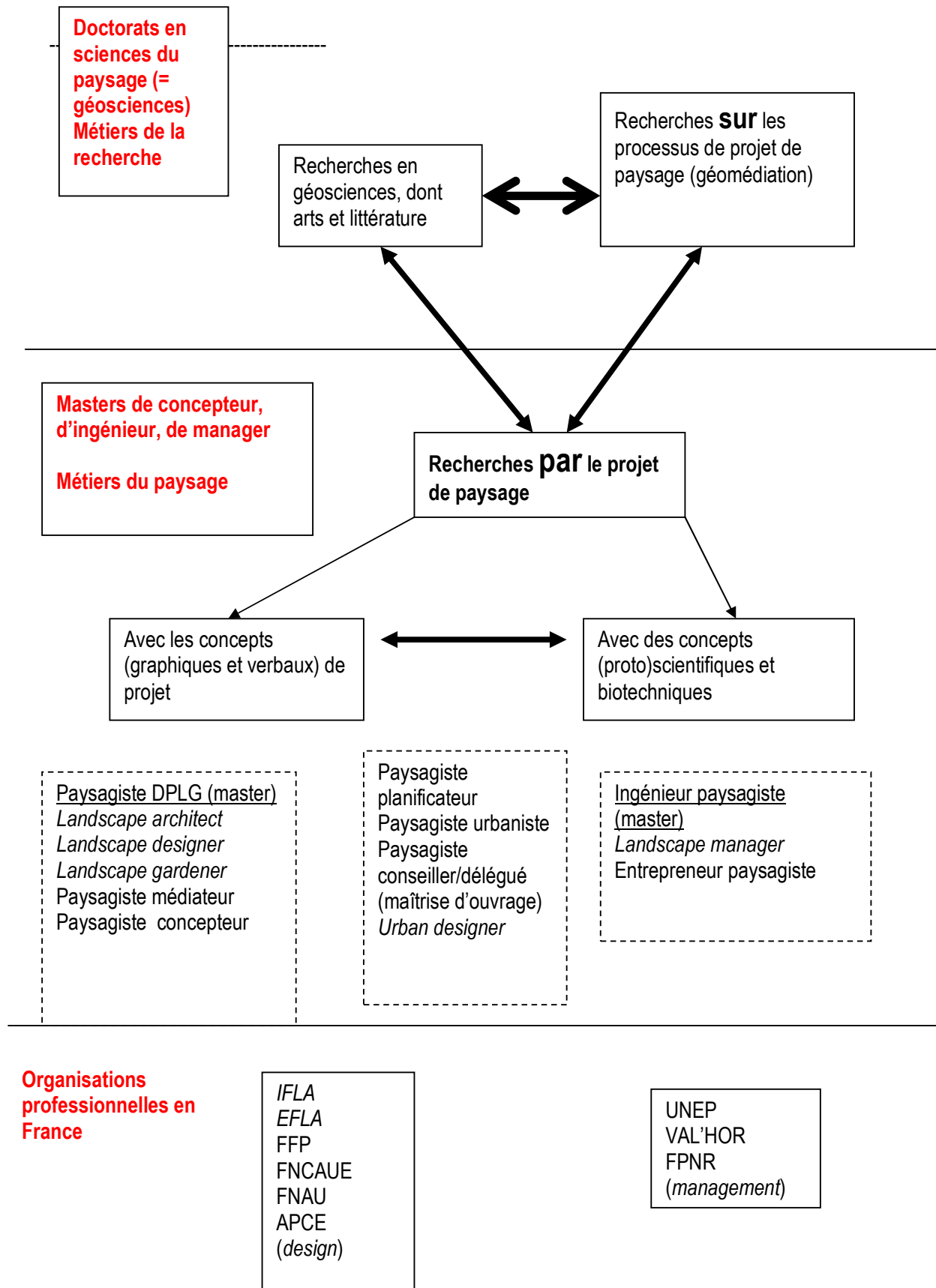
## Conclusion

Le débat sur le renouvellement des formations de paysagistes en Europe n'en est qu'à ses débuts. Il a été déclenché par le processus de Bologne combiné avec la mise en œuvre de la Convention de Florence et accompagné par la diversification des métiers du paysage.

Le réseau LE : NOTRE s'emploie à accompagner ces mutations pédagogiques avec notamment des enquêtes au niveau des doctorats dans le domaine du paysage, l'édition de la revue JoLA, des workshops et colloques périodiques et l'usage des méthodes de e-learning. Cette évolution et ces travaux se font désormais à l'échelle mondiale de la formation des paysagistes (Erasmus Mundus)

En France, l'offre pédagogique nationale de formation des paysagistes pourra désormais être pensée et organisée à partir du Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) des sept écoles publiques et privées formant des paysagistes DPLG et des ingénieurs paysagistes au niveau du master (déclaration des directeurs du 9 juin 2009). Ce GIS sera le support de gestion des sites web interécoles TOPIA et Projets de paysage. Un autre problème à résoudre est celui des spécialités de doctorats dans lesquelles des titres de docteur relevant de la discipline de « l'architecture du paysage » ou plus généralement des sciences du paysage pourront être attribués. L'organisation par les écoles de paysage, prochainement à Blois en décembre 2009, de journées doctorales (à la suite des premières tenues à Angers en 2008) permettra sans doute de mieux comprendre la nature des doctorats qui sont en cours dans ce domaine, et de faire des propositions aux écoles doctorales avec lesquelles la plupart des écoles françaises de paysage travaillent aujourd'hui.

Annexe 1 : Ci-dessous



Juin 2009

Pierre Donadieu Professeur à l'ENSP de Versailles-Marseille, directeur du laboratoire de recherches (LAREP)

Cet article se cite : Les Travaux de Topia- Le débat en France sur les doctorats en (architecture du) paysage- P. Donadieu, *La recherche dans les écoles paysagistes en Europe. Eléments à retenir*, Juin 2009, [www.Topia.fr](http://www.Topia.fr)